

Délibération n°  
2025-03-03-04

Séance du Conseil Municipal du 03-03-2025

Conseillers municipaux  
en exercice : 14

Convocation en date du :  
25 février 2025

Affichage en date du :  
25 février 2025

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier de VOLONTAT, Maire

*Présents : Xavier de VOLONTAT, Éric FABRE, Pierre LABADIE, Patrick BONNÉRY, Francette CROS, Fabien CASSIGNAC, Georges CLAYRAC, Jean-Luc RAMONE, Pascal CROUSILLAC formant la majorité des membres en exercice.*

*Absents : Joël POUS*

*Empêchés : Christian BENSEN, Christiane CHORTO, Christine DAYER, Mathilde VIDAL*

*Procurations : Mathilde VIDAL à Xavier de VOLONTAT, Christiane CHORTO à Francette CROS*

*Secrétaire : Pierre LABADIE*

**OBJET**

**ANNULE ET REMPLACE pour erreur matérielle la Délibération n°2025-03-03-4**

**Subvention exceptionnelle à l'association des Anciens Combattants**

Monsieur le Maire fait état de la demande par laquelle l'association sollicite une subvention exceptionnelle destinée à faire confectionner un nouveau drapeau des Anciens Combattants.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Où l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,

Approuve l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 1330 euros pour l'achat d'un nouveau drapeau à l'association des Anciens Combattants.

Précise que la dépense sera inscrite à l'article 6574 du budget M57 2025.

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Envoyé en préfecture le 11/03/2025

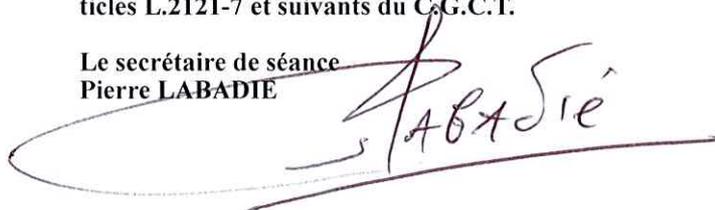
Reçu en préfecture le 11/03/2025

Publié le

ID : 011-211103510-20250303-D2025\_03\_03\_04-DE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M. et le compte rendu ont été affichés conformément aux articles L.2121-7 et suivants du C.G.C.T.

Le secrétaire de séance  
Pierre LABADIE



Le Maire  
Xavier de VOLONTAT

